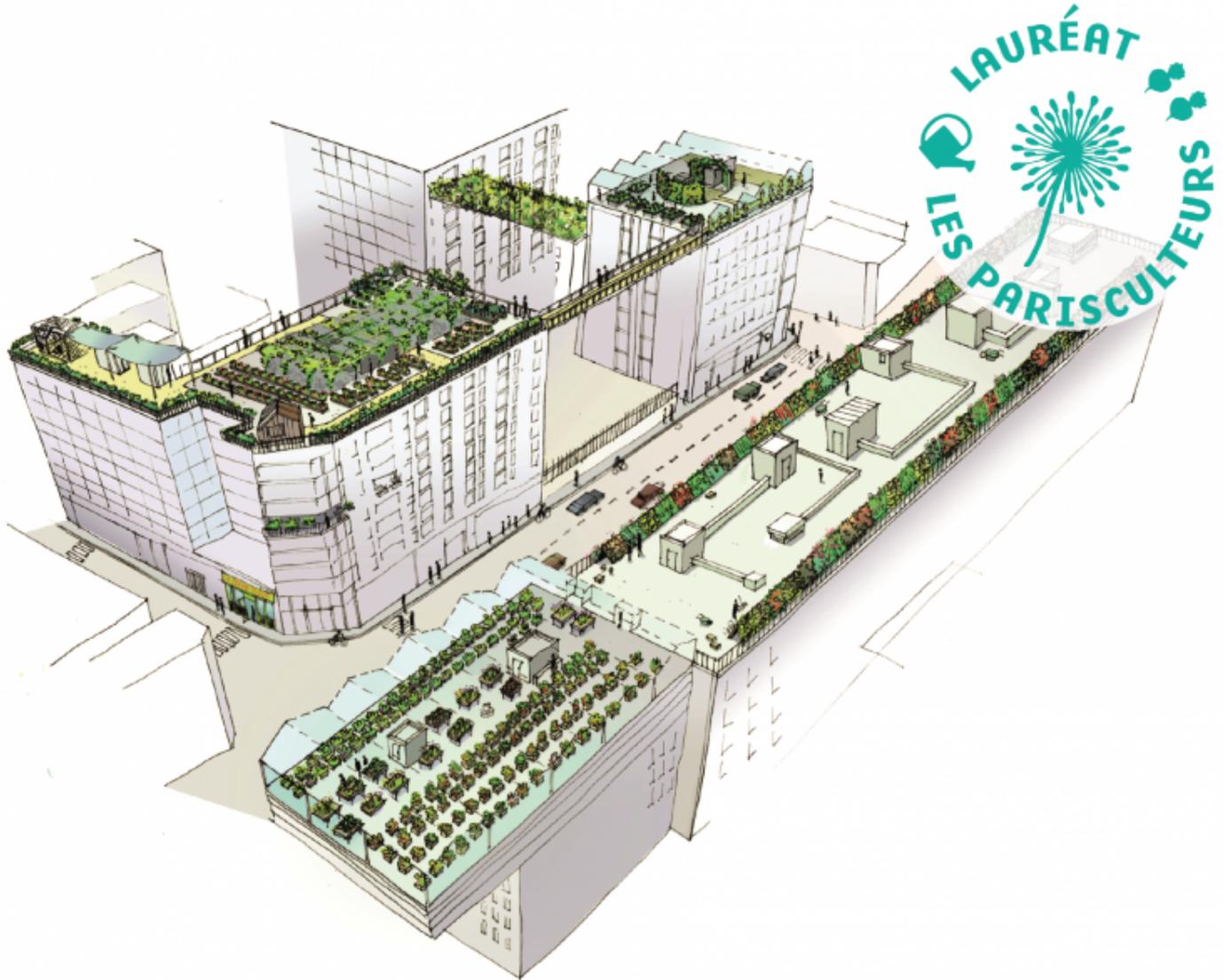


DIDOT (14E)

Immobilière 3F



Projet lauréat : Les toits de Didot

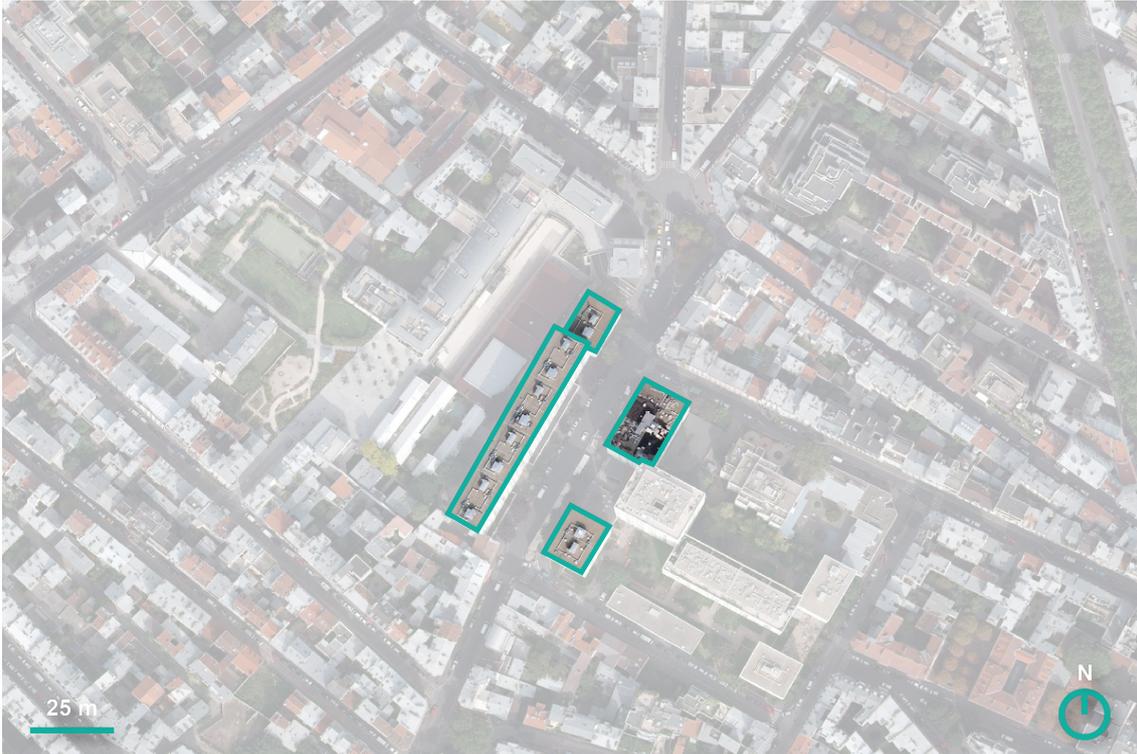
Lauréat : TOITS DIDOT

Porteur de projet : LES FERMES DE GALLY

Description : [TOITS DIDOT](#) propose un projet agricole mêlant différentes technologies et cultures (micro-pousses sur tables de culture ; hydroponie; etc.) dont l'objectif est la création d'une ferme-paysage alliant production et possible accueil du public. L'entreprise projette la production de 17 tonnes par an de légumes, petits fruits, herbes et fleurs comestibles, par exemple des tomates, courgettes, aubergines, ... Cette production devrait être commercialisée en vente directe dans un local en pied d'immeuble ou dans les commerces et les bars-restaurants du quartier et une réflexion devra s'engager avec la halle alimentaire qui s'installe dans le 14e. Une part commercialisable et les invendus pourront aussi être distribués au marché solidaire de la rue de l'Eure. Le projet créera 5,5 emplois en équivalent

temps plein.

DESCRIPTION DU SITE



Immobilière 3F met à disposition 2 000 m² de toits d'un ensemble immobilier résidentiel dans le 14e arrondissement dans le cadre d'un projet de création de nouveaux logements dont le nombre reste à déterminer. Le bailleur social attend un porteur de projet qui puisse s'inscrire dans ce projet d'agriculture urbaine amorcé par une équipe de maîtrise d'œuvre déjà identifiée pour exposer la diversité des formes d'agriculture possibles en ville et servir de démonstrateur. I3F a également la volonté que le projet s'inscrive pleinement dans la vie du quartier, en y associant les acteurs locaux (associations, commerces, locataires...).

MODÈLE ECONOMIQUE

Redevance à proposer par le porteur de projet.

Aide à l'investissement : à définir.

Consommation des fluides (eau électricité + chauffage éventuel) seront à la charge du porteur de projet .

Les conditions de l'exploitation et de maintenance seront négociées avec le porteur de projet lauréat lors de la signature de la convention en fonction des propositions de ce dernier.

DISPONIBILITÉ

Courant 2018.

A titre informatif, dépôt du permis de construire du projet global prévu au printemps 2016.

CONTRACTUALISATION IMAGINÉE

Il est envisagé un contrat d'exploitation et de maintenance du site à long terme, à définir avec le porteur de projet.

COMMODITÉS LORS DE LA MISE A DISPOSITION DU SITE

Eau

Electricité

Création d'accès (escaliers et monte-charge) indépendants des logements existants mais partagés avec les logements à créer

Renforcement de la portance existante : en cours d'étude par I3F et la MOE

Mise en place de garde-corps ERP

SERVICES & ACTEURS

Proximité de petits commerces et restaurants

Quartier à dominance résidentielle

Forte dynamique associative

PARTICULARITÉS

Les toitures proposées sont situées à R+10 (31m) sur 4 surfaces différentes, de 300 à 700

m², sur des bâtiments discontinus

Le porteur de projet devra pleinement intégrer les dimensions économique, éducative et sociale attendues par le bailleur, notamment en réservant une partie de sa production pour l'épicerie sociale installée au pied de l'immeuble, et en associant des acteurs locaux au projet (participation à l'exploitation, circuits-courts...)

SERONT APPRÉCIÉS LES PROJETS

Solide financièrement dans l'optique d'un projet porté à long terme

Potentiel de production de la ferme urbaine

Utilisant l'ensemble des possibilités du site

Projet exploitant au mieux les dispositions du projet en cours

Intégrant les riverains et acteurs locaux

Offrant un large panel des formes d'agriculture en ville

SURFACE

Ensemble des toits exploitables : 2070 m² répartis sur 4 toitures différentes, allant de 300 à 800 m²

Espaces agricoles sous serres 300 + 400 m² (sous réserve de l'instruction du permis de construire du projet global) et en plein-air

PORTANCE

Portance à ce jour estimée autour de 300kg/m² pour l'ensemble des toits. En cours d'étude.

ACCÈS

2 à 3 monte-charge (1000kg) sont prévus pour l'accès aux toitures : partagés avec les logements créés.

Horaires d'accès : en journée uniquement

CONTRAINTE D'ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

Le nombre maximum de personnes est à ce jour limité à 49

GARDE-CORPS

Seront adaptés en fonction des propositions

HAUTEUR

31 m par rapport au sol

EXPOSITION

Soleil : élevée - peu de zone ombragée sauf pour le bâtiment E qui se trouve à l'ombre du bâtiment D l'après-midi

Vent : élevée - installation de pare-vents possible.



Toit-terasse de Dldot. Source : Mairie de Paris Christophe Noel ©



Toit-terasse de Dldot. Source : Mairie de Paris Christophe Noel ©



Toit-terrasse de Didot. Source : Mairie de Paris Christophe Noel ©

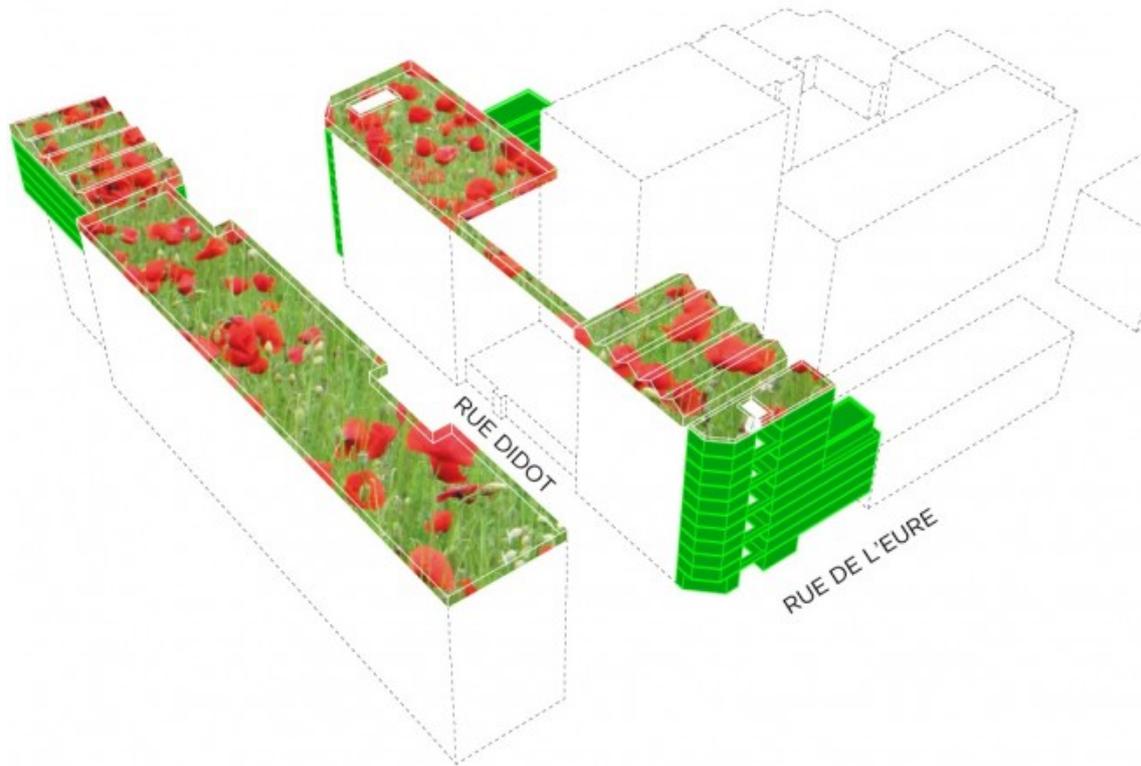


Toit-terrasse de Didot. Source : Mairie de Paris Christophe Noel ©



Toit-terrasse de Dldot. Source : Mairie de Paris Christophe Noel ©

LE PROJET



 Agriculture Urbaine
 Logements



Axonométrie du projet. Source : I3F

